



Conseil de sécurité
Séance en formule Arria

« Lutte contre la séparation forcée et l'exploitation illégale des enfants. »

New York, le 10 novembre 2023

Monsieur le Président,

Chaque enfant a droit à la protection, aux soins et à tous les soutiens et services dont il a besoin pour réaliser son plein potentiel – aussi et surtout les enfants en temps de guerre et en fuite. La Suisse accorde la plus grande importance au respect des droits de réfugiés et des enfants.

Pourtant, depuis plus de 20 mois, l'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine plonge la vie des enfants dans l'insécurité et l'instabilité. Selon les chiffres du Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH), plus de 550 enfants ont été tués depuis février 2022. Plus de 1'100 ont été blessés. De nombreuses écoles ont été détruites et les enfants sont traumatisés par des bombardements répétés sur des zones peuplées. La Suisse reste aussi profondément préoccupée par les déportations d'enfants vers la Russie et les transferts illégaux d'enfants au sein des territoires occupés par la Russie, constatés entre autres par la Commission d'enquête indépendante. La déportation et le transfert forcé constituent des crimes de guerre.

L'agression militaire russe a d'ailleurs entraîné des déplacements massifs et des flux de réfugiés. Près de deux enfants sur trois en Ukraine ont dû quitter leur foyer. Les enfants en déplacement courent un risque accru d'être victimes de multiples violations, y compris la traite et l'exploitation.

Le cadre juridique international oblige les Etats à protéger les droits et à garantir les besoins élémentaires des plus vulnérables à tout moment, y compris et spécialement en cas de conflit armé. La Suisse appelle au respect absolu du droit international des droits humains et du droit international humanitaire, notamment des obligations internationales de la Convention relative aux droits de l'enfant, ainsi que de la quatrième convention de Genève et du premier Protocole additionnel. Toutes ces dispositions accordent une protection spéciale aux enfants et toutes les parties se doivent de les respecter.

Nous appelons la Russie à se conformer immédiatement à ses obligations en vertu du droit international. Les graves violations commises à l'encontre des enfants doivent cesser immédiatement. Il est primordial que les responsables de ces crimes répondent de leurs actes.

Je vous remercie.

Unofficial translation

Mr. President,

Every child has the right to protection, care and all the support and services they need to reach their full potential - including and especially children in wartime and on the run. Switzerland attaches the utmost importance to respecting the rights of refugees and children.

For the past twenty months, however, Russia's military aggression against Ukraine has plunged children's lives into insecurity and instability. According to figures from the Office of the High Commissioner for Human Rights (OHCHR), over 550 children have been killed since February 2022. More than 1,100 have been injured. Many schools have been destroyed, and children are traumatized by repeated bombardments of populated areas. Switzerland also remains deeply concerned by the deportation of children to Russia and the illegal transfer of children within Russian-occupied territories, as noted by the Independent Commission of Inquiry. Deportation and forcible transfer are war crimes.

Russia's military aggression has led to massive displacement and refugee flows. Nearly two out of every three children in Ukraine had to leave their homes. Children on the move are at increased risk of multiple violations, including trafficking and exploitation.

The international legal framework obliges states to protect the rights and guarantee the basic needs of the most vulnerable at all times, but especially in crisis situations, including armed conflict. Switzerland calls for absolute respect for international human rights law and international humanitarian law, in particular the international obligations of the Convention on the Rights of the Child, the Fourth Geneva Convention and the First Additional Protocol. All these provisions grant special protection to children, and all parties must respect them.

We call on Russia to comply immediately with its obligations under international law. The grave violations committed against children must stop immediately. It is essential that those responsible for these crimes be held accountable.

I thank you.